

Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2021

SCHMIT Valérie SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 8 septembre 2021 sous réserves d'incidents

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 septembre 2021, à LE THOR. **Dénomination**: **SCHMIT Valérie**. **Forme**: Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Objet**: La société a pour objet, en France et dans tous pays: la coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité, les activités d'esthétique et d'onglerie. **Durée de la société**: 99 ans année). **Capital social fixe**: 1500 euros divisé en 150 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. **Cession d'actions et agrément**: En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à la majorité des droits de vote détenus par les associés présents, représentés ou prenant part au vote par tout autre moyen.. **Siège social**: 19 Place du Marché, 84250 Le Thor. La société sera immatriculée au **RCS d'Avignon**. **Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote**: Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés: **Président**: Madame Valérie SCHMIT 1094 Chemin d'Arles 13570 Barbentane.

Pour avis. 3951874

Publié le 08/09/2021



9 septembre 2024 | SCHMIT Valérie SASU



Ecrit par Echo du Mardi le 8 septembre 2021